

*Initiatives ministérielles*

notre histoire où on doit trouver des liens communs au lieu de se diviser, au lieu de reculer dans un discours passéiste, tel que le discours qui a été véhiculé et poussé par le chef de l'opposition tout au long du dernier référendum.

Je mets au défi le futur premier ministre du Québec, les gens de l'opposition, de déposer les armes et de dire: «Nous sommes prêts à travailler avec tout le monde. Nous sommes prêts à travailler avec le gouvernement fédéral, nous sommes prêts à travailler avec les municipalités et, bien entendu, avec les autres provinces.» Ce que je trouve regrettable, c'est qu'on a des exemples où le gouvernement du Québec, qui se dit soucieux de faire du développement économique régional, boycotte justement les ententes, les réunions et les rencontres fédérales-provinciales.

Je trouve cela regrettable et je trouve regrettable que, dans plusieurs secteurs, dont les secteurs des pêcheries, de l'alimentation, de l'agriculture, on refuse de rencontrer le ministre Tobin en présence des autres responsables et ministres des autres provinces canadiennes. Je crois que le gouvernement du Québec, et surtout les gens d'en face, devront tenir compte de ceci: les gens veulent du développement, mais pas en passant par la séparation du Québec, pas en défaisant ni en détruisant le pays.

Je crois que les gens, surtout ceux du Québec, veulent édifier une société juste et crédible. Cette société va se faire au sein de la fédération canadienne. Alors, pour terminer, j'invite les députés de l'opposition à nous proposer des solutions, à travailler avec nous, mais avant tout, à travailler pour leurs commettants et leurs commettantes. Je suis convaincu, je suis confiant qu'ils sont d'avis que c'est à eux de travailler avec nous afin de faire avancer la cause économique québécoise et canadienne.

**M. Antoine Dubé (Lévis, BQ):** Monsieur le Président, avant qu'il ne quitte, j'aimerais féliciter le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine pour avoir réussi à animer un peu le débat, ce matin, de ce côté de la Chambre, parce que, jusqu'à maintenant, c'était inspiré surtout par le silence.

**M. Gagnon:** Vous avez raison.

**M. Dubé:** Il nous invitait à écouter et à analyser le résultat du référendum. Je voudrais retourner à ce qu'il nous a recommandé et regarder le résultat du référendum dans son propre comté. Dans son propre comté de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine, il le sait, ce n'est pas le non qui l'a emporté, c'est le oui. Alors, s'il était un juste porte-parole de l'opinion de ses citoyens, il nous tiendrait des propos différents. Il semble qu'il n'a pas bien écouté. C'est dommage pour lui.

Pourtant, je m'en souviens, moi. J'ai bien écouté la plupart des discours du député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine. Je me souviens, tout nouveau député que j'étais, du débat sur le fameux traversier qui irait des Îles-de-la-Madeleine à l'Île-du-Prince-Édouard. Les solutions qui venaient du gouvernement du Québec ne lui semblaient pas très bonnes et il disait: «Moi, je vais écouter mes citoyens et vous allez voir qu'on va arriver à une solution.»

• (1255)

La solution imaginée par le gouvernement fédéral, au lieu de faire construire un bateau neuf, ce serait d'acheter un bateau usagé qui venait d'ailleurs. Le président de la Société de transport des Îles-de-la-Madeleine, depuis ce temps-là, avec le 30 millions de dollars du fédéral, court après des bateaux usagés. Dernièrement, quelqu'un lui a fait dire, quelqu'un qui parlait en son nom, un représentant de la société disait: «Malheureusement le fédéral a tellement tardé là-dedans, j'ai perdu une occasion. Il a été vendu ailleurs. Il n'y en a plus de bateaux usagés à acheter.»

Pendant ce temps-là, je le sais parce qu'on parle de vrais problèmes, on ne parle pas de Constitution, on parle d'emplois. Je suis député de Lévis, où est situé le Chantier maritime de Lévis, et les travailleurs de la MIL Davie se souviennent des déclarations du député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine: un bateau usagé plutôt qu'un neuf. Il y a des centaines de chômeurs qui s'en souviennent.

Moi, je les écoute et je dis au député, parce qu'il faut parler plus fort parfois pour que le député d'en face comprenne: Vous n'avez non seulement pas écouté les gens de Lévis, vous n'avez même pas écouté ceux des Îles-de-la-Madeleine.

Avant que vous ne m'avertissiez de la pertinence de mes propos, monsieur le Président, je vais revenir à C-96.

**Le président suppléant (M. Kilger):** Je veux simplement vous mettre tout à fait à l'aise. Il n'est pas question de pertinence du tout. Mais, par exemple, il faudrait vous assurer de toujours adresser nos commentaires à la Présidence, et non directement de l'un à l'autre.

**M. Dubé:** Je vous remercie, monsieur le Président. Vous comprenez que parfois on succombe à la tentation. Nourri de meilleures intentions, je vais donc respecter la règle que vous m'imposez. Je l'accepte avec grâce parce que je respecte beaucoup le poste que vous occupez.

Le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine par exemple, nous dit: Mais de quoi s'inquiète l'opposition officielle? Ce projet de loi n'élargira pas les compétences du ministre du Développement des ressources humaines.

Non seulement le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine n'écoute pas, mais on dirait qu'il ne lit pas les projets de loi. Que dit le projet de loi? Il dit qu'il élargit ce ministère du Développement des ressources humaines. Il faut se rendre compte que si on enlève les dépenses allouées au service de la dette, c'est pratiquement la moitié qui va dépasser du budget fédéral. Ce n'est pas rien.

On regroupe l'ancien ministère de l'Emploi, le ministère du Travail. Ça touche les pensions de vieillesse. Je voudrais juste rappeler au député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine le débat sur les centres d'emploi, qu'on change une bonne partie des centres d'emploi par des guichets automatiques.